

Sujet: ADDITIF, Fil d'actualités numéro 32, janvier 2015.

De : "> Rédaction du Fil d'actualités (par Internet, dépôt 20214-181-0-0000000018@sbr36.net)" <hcb@hautconseildesbiotechnologies.fr>

Date : Tue, 13 Jan 2015 10:58:10 +0100 (CET)

Pour : Monsieur David Caffier <david.caffier@hautconseildesbiotechnologies.fr>



Janvier 2015, n° 32, additif

Cher Monsieur Caffier, bonjour.

Le lien vers de l'une de nos informations semble ne plus fonctionner. Vous trouverez ci-dessous un nouveau lien, en espérant que ce dernier ne sera pas modifié à court terme!

Merci au lecteur qui nous a signalé ce problème et toutes nos excuses à tous !

Par ailleurs, une faute d'orthographe a échappé à notre vigilance, il faut lire au second point "Cet accord...".

La présidence du HCB a été confiée à Christine Noiville, celle du comité scientifique à Jean-Christophe Pagès, et celle du comité économique, éthique et social à Claude Gilbert.

La rédaction.

- L'Office européen des brevets (OEB) a édité une brochure sur les brevets dans le domaine des biotechnologies.

[*pour en savoir plus...*](#)

Les liens vers des sites Internet tiers inclus dans ce message sont valides au moment de la préparation de ce message. Néanmoins, nous ne pouvons garantir qu'ils le seront encore lors de la lecture du *Fil d'actualités*.

Quelques liens peuvent pointer vers des documents de grande taille. Il faut alors du temps pour les afficher.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.

Fil d'actualités n'est pas une revue de presse, il vise simplement à servir de support d'information en pointant des sujets évoqués dans certains media et susceptibles de nourrir les réflexions.

Les guillemets sont utilisés exclusivement pour citer les sources.

Haut Conseil des biotechnologies, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS
www.hautconseildesbiotechnologies.fr

Pour vous abonner à *Fil d'actualités*, cliquez [ici](#) !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant un [mél.](#)

Cliquez [ici](#) pour ne plus recevoir le *Fil d'actualités*